

Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 novembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 novembre 2020

DEVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITE – PLATEFORME DE LA RENOVATION ENERGETIQUE POUR LA PERIODE 2021-2023 - NOUVEAU DISPOSITIF REMPLAÇANT LES DISPOSITIFS EXISTANTS "ACT'E" ET "ESPACES INFO-ENERGIE" SUR LE TERRITOIRE DE NIORT AGGLO (REPONSE A L'AMI REGIONAL "DEPLOIEMENT DES PLATEFORMES DE LA RENOVATION ENERGETIQUE EN NOUVELLE AQUITAINE")

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Jacques BILLY à Sophia MARC, Sophie BOUTRIT à Thibault HEBRARD, Christelle CHASSAGNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Nicolas ROBIN à Romain DUPEYROU, Yvonne VACKER à Dominique SIX

Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaires absents excusés :

Dany MICHAUD, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20201116-C80-11-2020-DE
Date de télétransmission : 01/12/2020
Date de réception préfecture : 01/12/2020

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 NOVEMBRE 2020

DEVELOPPEMENT DURABLE ET BIODIVERSITE – PLATEFORME DE LA RENOVATION ENERGETIQUE POUR LA PERIODE 2021-2023 - NOUVEAU DISPOSITIF REMPLAÇANT LES DISPOSITIFS EXISTANTS "ACT'E" ET "ESPACES INFO-ENERGIE" SUR LE TERRITOIRE DE NIORT AGGLO (REPONSE A L'AMI REGIONAL "DEPLOIEMENT DES PLATEFORMES DE LA RENOVATION ENERGETIQUE EN NOUVELLE AQUITAINE")

Madame **Séverine VACHON**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Niort Agglo est dotée d'une Plateforme de la Rénovation Energétique de l'Habitat, opérationnelle depuis 2015. Il s'agit du dispositif ACT'e, co-porté par 3 EPCI (Communauté de communes du Thouarsais, Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, Communauté d'agglomération du Niortais) et coordonné par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

L'objectif principal de ce dispositif est de soutenir la rénovation énergétique des logements pour tendre vers la performance énergétique du niveau « BBC rénovation », soit diviser par 4 les consommations énergétiques du secteur résidentiel, en proposant un accompagnement renforcé pour la réalisation de travaux.

Ainsi, les quatre collectivités partenaires ont défini des objectifs partagés et mis en œuvre une gouvernance commune pour conduire ce projet et mobiliser l'ensemble des partenaires. Le guichet d'entrée pour les particuliers était jusqu'à présent l'ADIL79.

Ce dispositif était financé dans le cadre d'une convention signée entre Niort Agglo et l'ADEME, sur la période 2018-2020 (à hauteur d'environ 90%).

L'action de la plateforme est renforcée par la présence d'un Espace Info-Energie porté par l'ADIL et subventionné par l'ADEME à hauteur de 100% (subventions directes à l'ADIL).

Sur le territoire niortais, plus de 1 800 ménages par an ont fait appel à ces services (moyenne 2018-2019). Plus des 2/3 des ménages sont passés à l'acte suite à l'accompagnement de la plateforme. Ce dispositif a également permis de créer un réseau des professionnels de l'habitat et du bâtiment et de les mobiliser, et d'expérimenter des actions en faveur de la rénovation performante (aide financière en faveur de la rénovation globale performante (RGP), action de sensibilisation avec la Poste, formation des artisans (dispositif DOREMI), etc).

Fort de cette expérience de plusieurs années, il apparaît opportun de pérenniser le service offert aux habitants, permettant ainsi de participer à l'atteinte des objectifs nationaux, régionaux et locaux (PCAET, PLH).

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20201116-C80-11-2020-DE
Date de télétransmission : 01/12/2020
Date de réception préfecture : 01/12/2020

A compter du 1^{er} janvier 2021, les financements ADEME ne seront pas reconduits sur les postes "Espace Info Energie" et "Plateforme de la Rénovation".

Un nouveau dispositif porté par la Région Nouvelle Aquitaine et mobilisant le programme SARE* proposé par l'Etat et l'ADEME, prend le relais. Dans ce cadre, la Région a lancé, en juillet 2020, un AMI (Appel à manifestation d'Intérêt) "Déploiement des plateformes de la rénovation énergétique en Nouvelle Aquitaine". Ce dispositif doit également assurer l'information de 1^{er} niveau des dispositifs ANAH.

Il est donc proposé de répondre à l'AMI régional sur la base des éléments suivants :

1- Missions de la plateforme :

- Périmètre d'intervention : Territoire de Niort Agglo
- **Continuité de la plateforme actuelle en matière de services offerts aux habitants** : information de 1^{er} niveau, conseil personnalisé, accompagnement des ménages (visite et diagnostic simplifié) et animation/sensibilisation pour tous logements individuels et copropriétés hors OPAH.
- **Continuité de la plateforme actuelle en matière d'animation / sensibilisation des professionnels de la rénovation énergétique** (artisans, organisations professionnelles, prescripteurs, institutions, ...).
- **Ajout d'un nouveau public cible, à savoir le petit tertiaire privé** : information de 1^{er} niveau, conseil personnalisé, sensibilisation / animation.
- Un **accompagnement supplémentaire** pourra être apporté selon les besoins pour les logements et les entreprises : audit énergétique, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre.

2- Organisation de la plateforme :

- Le pilotage et la coordination de la plateforme seront assurés par les services de Niort Agglo.
- Le guichet de la plateforme pour les habitants sera assuré en régie par les services de Niort Agglo (recrutement de 2 ETP).
- Le guichet de la plateforme pour les entreprises sera confié à un prestataire via la passation d'un marché.
- Les missions d'accompagnement supplémentaire seront également confiées à un prestataire via la passation d'un marché.

Le dossier de candidature, annexé à la présente délibération, détaille le projet de plateforme en présentant les items suivants :

- Territoire couvert et politiques existantes
- Organisation et gouvernance de la plateforme
- Missions, fonctionnement et moyens de la plateforme
- Budget prévisionnel
- Modalités de suivi des actions de la plateforme
- Communication
- Objectifs prévisionnels
- Calendrier prévisionnel

**SARE : Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique - Programme CEE permettant le financement d'actions en faveur de la rénovation énergétique dans le cadre de la mise en place du SPPEH (Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat).*

Il s'agit d'un programme sur 3 ans (2021 à 2023) mais le conventionnement avec la Région Nouvelle Aquitaine est annuel.

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20201116-C80-11-2020-DE Date de télétransmission : 01/12/2020 Date de réception préfecture : 01/12/2020
--

Ainsi, pour Niort Agglo, le plan de financement 2021 est défini comme suit :

La dépense globale prévisionnelle du projet est estimée à 198 000 €, dont :

- Recrutement 2 ETP : 72 000 €
- Prestations : 70 000 €
- Autres (frais communication, fonctionnement général, ingénierie interne) : 56 000 €

La recette globale s'élève à 100 000 € (plafond de subventions)

Soit un reste à charge de 49% sur le montant total.

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve la candidature de Niort Agglo à l'AMI « Déploiement des plateformes de la Rénovation énergétique en nouvelle Aquitaine », sur la base du dossier joint en annexe,
- Approuve le recrutement de 2 ETP (guichet de la plateforme),
- Inscrit au budget Principal les sommes nécessaires à la mise en place du dispositif,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer la convention financière entre Niort Agglo et la Région Nouvelle Aquitaine pour la mise en place du dispositif, et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Séverine VACHON

Vice-Présidente Déléguée

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20201116-C80-11-2020-DE
Date de télétransmission : 01/12/2020
Date de réception préfecture : 01/12/2020